

DOSSIER DE PRESSE

Format: numérique

Date de rendu: asap

DIEU PEUT SE DÉFENDRE TOUT SEUL

Un film d'Isabelle COTTENCEAU

France — Documentaire — VF — 1h26 — 2023 — image 1,85 — son 5.1

AU CINÉMA LE 7 août 2024

PROGRAMMATION

PAUL MONTELEONE

06 69 14 12 15

paul.monteleone@latelierdistribution.fr

DISTRIBUTION

L'ATELIER DISTRIBUTION

4 avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt

www.latelierdistribution.fr

Matériel disponible sur www.latelierdistribution.fr

Pictogrammes réseaux sociaux

SYNOPSIS

Le 7 janvier 2015, douze personnes ont été assassinées dans les locaux de Charlie Hebdo. Richard Malka, avocat de la partie civile se prépare à un procès mouvementé. Au fil de sa plaidoirie, il retrace l'histoire de la liberté d'expression, faisant écho à la montée de l'intolérance. Un manifeste poignant et essentiel pour la liberté et la laïcité, d'après son écrit, *Le Droit d'emmerder Dieu*, publié aux éditions Grasset (2021).

PRIX / FESTIVALS

FESTIVAL ARTS ET JUSTICE de Metz (2023)

FESTIVAL DU FILM POLITIQUE de La Baule (2023)

NOMINATIONS

TORONTO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL / Nomination Industry Selects (2021)

NOTE DE PRODUCTION

Mon intuition de départ était que ce film serait un long-métrage de cinéma. Parce que parler de liberté d'expression, de Charlie Hebdo, d'islamisme radical, c'est paradoxalement devenu compliqué en France voire impossible. Son financement a été compliqué, il a fallu attendre de longs mois avant que Canal + et Ciné + deviennent partenaires de ce film permettant son éclosion. Et même si le budget final de ce documentaire est un tout petit budget pour le cinéma, nous avons pu créer le long-métrage que nous voulions, librement, sans carcan, sans format. Ce qui pour un film sur la liberté était finalement la moindre des choses. Alors merci au cinéma.

©Sophie Jeaneau

NOTE DE DISTRIBUTION

Tout au long de sa plaidoirie, Richard Malka cherche à comprendre la genèse de ce drame. Ce documentaire interroge sur des thématiques universelles et intemporelles, constamment et quotidiennement débattues depuis ; en outre, *Dieu peut se défendre tout seul* tient davantage d'une œuvre qui doit ouvrir le débat que d'un documentaire biographique sur la personne de Richard Malka.

~~Aussi, il est précieux pour nous de pouvoir sortir ce film au 10 Janvier 2023, semaine de commémoration des attentats de Charlie Hebdo, rappelant que, huit ans plus tard, il est plus qu'essentiel que l'Histoire soit défendue.~~

ENTRETIEN AVEC ISABELLE COTTENCEAU - AUTRICE ET RÉALISATRICE

- Pourriez-vous nous en dire plus sur votre rencontre avec Richard Malka ? Pourquoi avoir eu l'envie de faire un documentaire sur sa plaidoirie ?**

Avec la productrice Sophie Jeaneau, nous connaissions Richard Malka depuis longtemps. Mais nous ne l'avions pas revu depuis les attentats. Quand elle m'a proposé la réalisation de ce film, j'ai tout de suite accepté. J'étais encore émue par ce qu'il s'était passé. Par conviction, j'ai eu envie d'apporter ma contribution. Quand Richard Malka m'a raconté sa plaidoirie, à son bureau, j'ai su que ce texte si beau et si puissant deviendrait un élément fort du récit, un objet de cinéma. Je le voyais déjà vivre en images.

- Comment avez-vous convaincu Richard Malka de faire ce documentaire ?**

Comme Richard Malka nous connaissait toutes les deux, il nous faisait confiance. Et c'était nécessaire pour que le film se fasse.

Cela dit, il n'a jamais vraiment compris dans quoi il s'embarquait exactement. Il demandait sans cesse : « Mais qu'est-ce que vous allez faire de tout ça ? ». Il a découvert le film à la fin, sur la table de montage. Durant le tournage, il m'a laissé le suivre et lui poser les questions que je voulais, y compris dans des moments de tension très délicats à gérer pour lui. Sa seule restriction a été de ne pas aborder sa vie privée. Ne pas se mettre en avant par rapport aux idées, c'était sa ligne.

- Le documentaire jongle entre des passages en studio durant lesquels Richard**

Malka lit sa plaidoirie et de passages sur le terrain. Comment s'est déroulé le tournage, et notamment les moments « en extérieur » ?

Il y a deux temporalités dans le film. D'abord, le temps de lecture de la plaidoirie. Ce récit qui est un manifeste pour nos libertés, digne des grandes plaidoiries entrées dans l'Histoire, nous avons souhaité lui offrir un écrin particulier, une scène de théâtre, d'une grande épure, au milieu de laquelle Richard Malka s'est installé. Sa plaidoirie, il ne l'a pas jouée comme un acteur. Il l'a lue, avec sa diction, sa fébrilité. Et en parallèle, il y a ce suivi plus embarqué et instinctif avec une caméra légère sur le terrain. Ce temps est celui du présent. Richard Malka est un homme pressé, impatient, qui va droit au but. Il fallait saisir ses apartés, ses punchlines. Sans espérer de seconde prise ! Dans les deux cas, j'ai pu m'appuyer sur une formidable équipe de chefs opérateurs.

• Quelles sont les spécificités et les difficultés de ce type de documentaire ?

Le film a été l'objet d'un long développement. Le tournage lui fut relativement court. C'est le travail d'écriture qui a été ardu. Vous savez, plus le budget est court, moins vous avez le droit à l'erreur. Il fallait à chaque fois s'interroger sur les scènes à tourner et privilégier les bonnes dans le brouhaha médiatique. La sélection des archives aussi fut un vrai péplum. Quand vous avez devant vous deux siècles d'Histoire, c'est assez vertigineux ! Avec le chef monteur Bertrand Collard, nous avons ensuite fait en sorte que cet entrelacs - la plaidoirie, le live et les images d'archives - soit comme un uppercut qui touche au cœur et à l'esprit, et bien sûr à la mémoire.

• Qu'est-ce que vous avez voulu dire dans ce film ?

J'ai voulu faire mon travail de documentariste. Je raconte une histoire réelle, utile, importante. Celle du procès des attentats, celle de Charlie Hebdo, de Samuel Paty... Celle de la liberté d'expression et de la laïcité en France, un principe ravi aux siècles précédents à l'Église catholique. Un principe menacé aujourd'hui par l'islamisme radical. J'essaye d'apporter du sens et de la raison dans un monde d'immédiateté où les fake news et la propagande peuvent l'emporter sur l'information. Cette histoire est tout simplement celle de nous tous.

BIOGRAPHIES DE L'ÉQUIPE

Isabelle COTTENCEAU - autrice et réalisatrice

Isabelle Cottenceau est autrice et réalisatrice.

Portraits, investigations, chroniques, films historiques, œuvres de création... Isabelle a signé de très nombreux documentaires à la télévision.

Son désir : explorer des réalités sensibles, traduire la diversité. Elle interroge la vie des sans domicile fixe dans « **Les zouaves du Pont de l'Alma** » (Doc en Stock, Arte), le scandale des adoptions forcées dans « **Angleterre, le royaume des enfants perdus** » (TAC Presse, Canal+) ou la prise en charge du handicap dans « **A la vie, à la mort** » (MD Productions, France 3), le documentaire qui a donné naissance au film « **Intouchables** ». Avec « **Sous les pavés, la jupe** » (Doc en Stock, Arte), « **Valérie Lang, le cœur battant** » (Imagissime, Arte Concert) ou le récent « **Looking for Chloé** » (La Famiglia, NP02), consacré à Gaby Aghion, fondatrice de la maison Chloé, qui a été honoré de plusieurs prix à l'international, elle célèbre le combat des femmes pour leur émancipation. Isabelle a aussi exploré la réconciliation des villes avec la nature (« **Naturopolis** », Docside Production, Arte), questionné la foi face au récit de nos origines (« **Le monde a-t-il été créé en sept jours ?** », Doc en Stock, Arte) et exprimé un point de vue plus artistique et singulier à travers des œuvres comme « **Éloge de la laideur** » (Doc en Stock, Arte), un essai sur la différence. ***Dieu peut se défendre tout seul*** est son premier long métrage.

FILMOGRAPHIE

- **Les Zouaves du Pont de l'Alma** (Arte). Chronique des SDF d'Europe à Paris (2007)
- **Autistes : Le scandale des enfants oubliés** (M6)(2008)
- **Éloge de la laideur** (Arte). Essai poétique sur la disgrâce et la différence (2009)

- **Dernier voyage** (Arte). Paroles de familles confrontées à la vieillesse et à la dépendance de leurs parents (2009)
- **Sous les pavés, la jupe** (Arte). Une histoire du vêtement vu comme une arme politique de l'émancipation des femmes (2010)
- **Angleterre : le royaume des enfants perdus** (Canal+). Enquête sur les dérives des services sociaux anglais qui retirent les enfants à leurs familles au moindre soupçon de maltraitance (2013)
- **Naturopolis : Paris** (Arte). Une réflexion sur les défis environnementaux que doit relever la capitale française (2013)
- **Valérie Lang, le cœur battant** (Arte Concert). Portrait-souvenir d'une comédienne de théâtre solaire et exigeante (2016)
- **Ambassadrice : les risques du métier** (TF1). Dans les pas d'Hélène Le Gal, nouvelle ambassadrice de France en Israël (2017)

Richard MALKA

Né en 1968, Richard Malka est un avocat, scénariste et écrivain français. Il a débuté sa carrière en tant qu'avocat en 1992 aux côtés de Georges Kiejman.

Ardent défenseur de la liberté d'expression et avocat du journal satirique *Charlie Hebdo* depuis 1992, Richard Malka a représenté tout au long de sa carrière des médias, journalistes, éditeurs, institutions, personnalités politiques, dans des cas notamment de diffamation ou de censure.

Il est intervenu dans des dossiers particulièrement médiatisés, comme *l'affaire Baby Loup* opposant une crèche et une salariée portant le voile, ou encore *l'affaire Mila*, défendant une adolescente victime de harcèlement sur les réseaux sociaux après avoir exprimé au travers d'une vidéo un avis controversé sur les religions. Il a également assisté des personnalités comme Manuel Valls, Carla Bruni, ou encore des journalistes et écrivains comme Caroline Fourest, Pascal Bruckner et Christine Angot, ou des institutions comme dernièrement le Palais de Tokyo en défense de la liberté de création.

Parallèlement, Richard Malka s'illustre dans l'écriture de nombreux romans et essais, dont les récents *Éloge de l'Irrévérence* (prix international de la revue trimestrielle des droits de l'homme 2020), *Le Droit d'emmerder Dieu* (100 000 exemplaires) et *Traité sur l'intolérance* (60 000 exemplaires). Il est également connu du grand public comme scénariste de bande dessinée, avec des œuvres comme *L'ordre de Cicéron* ou *Idiss* (près d'un million d'albums cumulés).

Parrain de la promotion 2022 des élèves-avocats du barreau de Paris, il préside d'innombrables concours d'éloquence et intervient comme « grand témoin » lors de manifestations culturelles ou politiques.

LA FAMIGLIA

Cette société de production est née d'une rencontre, celle de Sophie JEANEAU, Matthieu JEAN-TOSCANI et Virginia VOSGIMORUKIAN, tous réalisateurs, producteurs et amoureux du cinéma documentaire. Leur désir commun : créer une pépinière de talents et faire naître des films universels. Des films à destination de la télévision et des plateformes tels que ***Mafia des Océans***, primé au festival Nature et Environnement, ***Les femmes préhistoriques***, ***Looking for Chloé*** primé au London fashion film festival et sélectionné au Jewish film festival de New York ou encore des films de cinéma comme ***Qu'est-ce qu'on va faire de toi***, Cyril Lignac, sorti exclusivement en salles les 2 et 4 février 2024.

UPSIDE FILMS

Depuis 2016, Upside Films se dédie à la production de documentaire ambitieux et créatifs de longs métrages. Le premier film à avoir été diffusé en salles est ***Coming Out*** de Denis Parrot, en coproduction avec Dryades Films (Claire Babany et Eléonore Boissinot). Il s'agit d'un premier long métrage, réalisé à partir de contenus issus des réseaux sociaux et qui aborde de manière moderne le coming out. Le 22 juin 2020, juste à la sortie du confinement et à la réouverture des salles de cinéma, le ***Capital au XXIème Siècle*** adapté du livre éponyme de Thomas Piketty (en coproduction avec Upside, GFC et France 3 Cinéma) est sorti par Diaphana (50 000 entrées). En 2020, Upside Films a également accompagné en tant que coproducteur associé, le film d'animation ***JOSEP***, réalisé par Aurel. Ce film fut sélectionné au Festival de Cannes en 2020, au Festival du Film d'Animation d'Annecy (dans lequel il remporte le Prix de la Fondation Gan), avant de remporter le Prix du Meilleur film européen d'animation (EFA), le César du Meilleur long-métrage d'animation ainsi que deux Prix Lumière : Meilleur film d'animation et Meilleure musique.

Petites Danseuses est sorti en salles en août 2021 par KMBO (coproduction avec Pyla Prod). Il s'agit du premier long métrage de Anne-Claire Dolivet, co-écrit par Mathias Théry (La Sociologue et l'Ourson, 2016). Le film a remporté le Kids Award au Filem'On IFF et a

été présenté dans de nombreux festivals (Moscou IFF, Ottawa IFF, Olympia FF).

Upside Films produit en parallèle, pour Netflix une série documentaire réalisée par Olivier Mégaton et coécrite par Brice Lambert : ***Monsters Inside*** (Ces Monstres en lui). La série a été classée dans le Top 10 Monde sur la plateforme pendant une semaine et dans le top 10 toutes plateformes confondues aux Etats-Unis (octobre 2021).

FICHE ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Autrice et réalisatrice	Isabelle Cottenceau
Image	Dominique Leconte, Gordon Spooner, Guillaume Dreujou, Fabrice Buyschaert
Ingénieur du son	Franck Gaeta
Monteurs	Bertrand Collard, Katell Ares
Musique originale	Thomas Dappelo
Scripte	Louise Giriat
Documentaliste	Catherine Stoeblen

Mixage	Anthony Dugousset
Étalonnage	Jean Ousmane Mbaye
Producteurs	LA FAMIGLIA
Producteurs délégués	Sophie Jeaneau, Matthieu Jean-Toscani
Directrice de production	Sarah Loosdregt
Administration de production	Shéhérazade Akhenak

UPSIDE FILMS

Producteurs délégués	Sébastien Deurdilly, Johan De Faria
Productrice exécutive	Bénédicte Perrot
Assistant de production	Clément Min
Administration de production	Céline Hachem

L'INA

Productrice déléguée	Agnès Gènevaux
-----------------------------	----------------

Distributeur	L'atelier distribution
---------------------	------------------------

LOGO TITRE

Pictogrammes réseaux sociaux